

[Le Web](#)[Les vidéos](#)

ALLO ? ALLO ? ALLO ?

HOLLANDE, VALLS, TAUBIRA, JUSTICE, AIRBUS... Y'A QUELQU'UN ?

Gouverner, c'est prévoir. Pour le moins, c'est voir un peu plus loin que le bout de son nez.

Lisez ce qu'il se passe aux Etats-Unis avec Boeing et la FAA. On en parle un peu partout dans le monde, y compris dans les pays francophones, sauf en France, où c'est le silence. Par exemple en Suisse, la Tribune de Genève : « *Normes de Sécurité, Boeing épinglé par les autorités américaines* » ([article](#)).

Il faut lire l'intégralité de l'article (on trouve plus détaillé en anglais, mais peu importe). Cela ne donne-t-il pas à réfléchir quand on voit ce qu'il se passe avec Airbus en France et en Europe ?

Par ailleurs, le **Department of Transportation américain** (le ministère des Transports) a publié une étude sur l'évolution des cockpits et la qualification des équipages. **Il critique la FAA et enjoint à celle-ci** de prendre certaines mesures ([memorandum du DoT](#)). Au-delà du résumé de présentation, l'étude complète, un peu longue, mérite d'être lue en se souvenant des choix d'Airbus, de la France et de l'Europe dans les années quatre-vingt (voir page 2 de ce PDF).

Il est temps de voir enfin plus loin que le bout de son nez. Il est temps de **s'interroger sur ce que seront les avions de ligne des divers constructeurs dans dix à quinze ans**. Airbus ne va-t-il pas se sentir bien seul avec ses minimanches Nintendo non couplés et sans retour d'effort, ses manettes de poussée à crans fixes et tous ses logiciels des systèmes vitaux d'une complexité aussi inutile qu'accidentogène parce qu'ingérables en situation difficile et qui peuvent en outre prendre parfois la maîtrise totale de l'avion sans que les pilotes puissent s'y opposer ? Jusqu'au crash. Habsheim, Bangalore,... Toulouse,... Perpignan, AF447, QZ8501... Il y a **des décisions à prendre et à assumer !**

Il est peut-être temps de comprendre également que l'acharnement maladif dont je suis l'objet est contre-productif en plus d'être quelque peu suicidaire pour mes agresseurs au moment où les Français rejettent de plus en plus massivement un « système » qui les écœure au point que 74% d'entre eux ne veulent ni de Hollande ni de Sarkozy à la présidentielle de 2017...

En page 2 de ce PDF on trouve quelques « souvenirs » des années quatre-vingt.

L'actuel, c'est en pages 3 à 6. On y trouve, en suivant les liens, les choix des autres avionneurs et un bilan des plus grosses erreurs d'Airbus, de la France et de l'Europe. L'enquête sur le drame de l'AF447 Rio-Paris, avec des magistrats et des avocats qui violent les lois, pire que dans l'affaire Dreyfus, permet de tirer le fil et de retrouver l'historique des principaux événements depuis les années quatre-vingt. On trouve également les documents qui montrent que l'exécutif actuel, jusqu'au sommet de l'Etat, est parfaitement informé de tout, y compris le fait que des magistrats violent les lois.

LES ANNEES QUATRE-VINGT

L'Expansion / L'Express a publié le 20 juin 2015 un [article de Gil Roy](#) qui mérite attention. Oublions pour le moment son titre « *Sécurité aérienne : retour à la réalité pour les pilotes* » et attachons-nous à son contenu. L'intertitre « *Redonner aux navigants le sens de l'air* » résume bien celui-ci.



Il ne faudrait toutefois pas oublier que **la volonté de déqualifier les pilotes fut exclusivement française et européenne**. Avec les avions Airbus. Elle a surgi dans les années quatre-vingt. A cette époque, on pouvait lire dans la presse des publicités telles que « *Le nouvel A320, une intelligence supérieure est arrivée* », « *A320, son cerveau sort du nôtre... Aerospatiale : l'entreprise qui dépasse l'imagination* » (voir ci-contre).

Il n'était pas rare d'entendre des responsables d'Airbus, en premier lieu Bernard Ziegler, soutenus par les pouvoirs publics, tenir des propos tels que « *les ordinateurs des Airbus corrigent les erreurs des pilotes* », « *l'A320, ma concierge peut le piloter* », « *on ne demande pas à un pilote de savoir ce qu'il y a dans son Airbus de la même manière qu'on ne demande pas à un chauffeur de taxi de savoir ce qu'il y a sous le capot de son véhicule* », « *le cerveau des Airbus remplace celui des pilotes* »...

Le même Ziegler et quelques autres déclaraient à l'époque que l'avion de ligne automatique arriverait dans les dix ans.

Il a fallu déchanter. **Au prix du sang**. Et au prix de méthodes parfois « musclées » pour faire taire les opposants.

Il a même fallu employer des méthodes totalitaires à mon encontre. Méthodes qui apparaissent finalement inutiles, meurtrières et même stupides au vu des évolutions. En effet, il n'est pas excessif de dire qu'au bout du compte « tout me donne raison sur tout » dans l'histoire mondiale de l'aéronautique civile et militaire de ces trente dernières années. Et ce n'est pas fini !



Le curieux titre de l'article de l'[éminent spécialiste Gil Roy](#), qui **tente de déporter les responsabilités**, ne changera rien aux faits. Mais la France entend manifestement rester le pays le plus obtus de la planète. Quand on voit ce qu'il se passe dans l'enquête sur l'AF447 !

. / ...

L'ACTUEL

Des magistrats de la cour d'appel de Paris ont bloqué le dossier de l'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris pendant un an et demi. Pendant un an et demi le dossier a dormi au fond d'un tiroir, la seule activité de la justice étant de me rechercher pour m'enfermer (entre autres : mandats d'amener et perquisitions sur décision de la juge Gaëlle Beuf). Je suis pourtant un parfait honnête homme. Mon seul tort est de dire la vérité et d'aider les familles de victimes. Tout cela est digne des pires pays totalitaires.

La cour d'appel de Paris a fini par lâcher le dossier à la mi-novembre 2015... mais celui-ci serait maintenant à la Cour de Cassation ! Et la chasse à l'homme pour m'enfermer continue...

Tout l'exécutif, jusqu'au sommet de l'Etat, est informé. Tout l'exécutif, jusqu'au sommet de l'Etat, sait que des magistrats violent les lois (code de procédure pénale et code pénal), qu'ils ont établi des faux et qu'ils en usent pour berner les parties civiles et pour escroquer celles-ci au sens du code pénal. Tout l'exécutif, jusqu'au sommet de l'Etat, sait tout. Il sait que l'enquête sur l'AF447 c'est pire que l'affaire Dreyfus.

En pages 4 à 6 de ce PDF figurent trois courriels envoyés récemment à diverses personnes œuvrant au sein de l'institution judiciaire (par ordre inversement chronologique).

En suivant les liens, successivement, on trouve tous les documents utiles.

./...

Courriel envoyé le 11 janvier 2016

Tous les destinataires sont déjà en possession des documents utiles, qui leur ont été transmis. Le fichier PDF joint à ce courriel est disponible en ligne (446 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-subornation-de-temoin-complements-norbert-jacquet-11-janvier-2016.pdf>

De : norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr>
À : "alain.christnacht@justice.gouv.fr" <alain.christnacht@justice.gouv.fr>
Cc : "robert.gelli@justice.gouv.fr" <robert.gelli@justice.gouv.fr>; "chantal.arens@justice.fr" <chantal.arens@justice.fr>; HAYAT Jean-Michel <jean-michel.hayat@justice.fr>; MOLINS François <francois.molins@justice.fr>; DEGERMANN Véronique <veronique.degermann@justice.fr>; PORTERIE Frédérique <frederique.porterie@justice.fr>; "jean-marc.coquentin@justice.fr" <jean-marc.coquentin@justice.fr>; QUINTARD Jean <Jean.Quintard@justice.fr>
Envoyé le : Lundi 11 janvier 2016 9h26
Objet : Accident AF447 Rio-Paris : compléments relatifs à la subornation de témoin

A l'attention de Monsieur **Alain Christnacht**, Directeur de cabinet de Madame la Garde des Sceaux.
Copie à Mesdames et Messieurs :

- **Robert Gelli**, Directeur des affaires criminelles et des grâces,
- **Chantal Arens**, Première Présidente de la Cour d'Appel de Paris,
- **Jean-Michel Hayat**, Président du Tribunal de grande instance de Paris,
- **François Molins**, Procureur de la République (TGI Paris)
- **Véronique Degermann, Frédérique Porterie, Jean-Marc Coquentin, Jean Quintard**, procureurs adjoints (TGI Paris).

Instruction pénale pour homicides involontaires, accident du vol Rio-Paris (TGI Paris)
N° Parquet : 09.154.0822/1
N° Instruction : 2369/09/52

PJ (PDF - 446 Ko) : "af447-subornation-de-temoin-complements-norbert-jacquet-11-janvier-2016.pdf"

Monsieur le Directeur,

Par le fichier au format PDF joint j'ai l'honneur de porter à votre connaissance dans l'enquête en référence des faits complémentaires relatifs à la subornation de témoin.

Dans cette enquête certains actes, qui tombent sous le coup des lois pénales, sont établis. Les qualifications *a minima* sont incontestables : violations du code de procédure accompagnées de l'établissement de faux, usage de faux, escroquerie, subornation de témoin. Certains auteurs sont identifiés. Il importe peu que le dossier d'instruction erre à l'insu des parties civiles entre la Cour d'appel et la Cour de cassation. Les violations de la loi doivent cesser. Les coupables doivent être poursuivis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

Courriel envoyé le 8 janvier 2016

De : norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr>

À : "alain.christnacht@justice.gouv.fr" <alain.christnacht@justice.gouv.fr>

Cc : "robert.gelli@justice.gouv.fr" <robert.gelli@justice.gouv.fr>; "chantal.arens@justice.fr" <chantal.arens@justice.fr>; HAYAT Jean-Michel <jean-michel.hayat@justice.fr>; MOLINS François <francois.molins@justice.fr>; DEGERMANN Véronique <veronique.degermann@justice.fr>; PORTERIE Frédérique <frederique.porterie@justice.fr>; "jean-marc.coquentin@justice.fr" <jean-marc.coquentin@justice.fr>; QUINTARD Jean <Jean.Quintard@justice.fr>

Envoyé le : Vendredi 8 janvier 2016 11h33

Objet : Justice politique (FN) et justice pour les victimes (infractions continues)

A l'attention de Monsieur **Alain Christnacht**, Directeur de cabinet de Madame la Garde des Sceaux.
Copie à Mesdames et Messieurs :

- **Robert Gelli**, Directeur des affaires criminelles et des grâces,
- **Chantal Arens**, Première Présidente de la Cour d'Appel de Paris,
- **Jean-Michel Hayat**, Président du Tribunal de grande instance de Paris,
- **François Molins**, Procureur de la République (TGI Paris)
- **Véronique Degermann**, **Frédérique Porterie**, **Jean-Marc Coquentin**, **Jean Quintard**, procureurs adjoints (TGI Paris).

Instruction pénale pour homicides involontaires, accident du vol Rio-Paris (TGI Paris)

N° Parquet : 09.154.0822/1

N° Instruction : 2369/09/52

Monsieur le Directeur,

La justice manifeste un certain empressement à l'encontre du Front national et ses dirigeants. Le parquet a diffusé hier un communiqué relatif à de nouvelles poursuites visant Madame Le Pen (1).

Parallèlement, dans l'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris des magistrats et des avocats violent outrageusement les lois en toute impunité : violations du code de procédure pénale, établissement et usage de faux, escroquerie, subornation de témoin... Les conséquences de ces actes sont dramatiques. Tout le monde peut comprendre ce qu'il en est (1).

Les documents que j'ai portés à votre connaissance, également disponibles sur le Web (1), ne laissent aucune place au doute sur les faits et les qualifications pénales *a minima*. Il importe peu que le dossier de l'instruction erre à l'insu des parties civiles entre la Cour d'appel et la Cour de cassation. Les infractions constatées (violation du code de procédure pénale, usage de faux, escroquerie, **subornation de témoin**), présentent un **caractère permanent**. Il doit y être mis fin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

(1) [Justice politique \(Front national\) et justice pour les victimes | Norbert Jacquet](#)



Justice politique (Front national) et justice pour les vic...

A la suite d'une dénonciation floue émanant d'un organisme étatique, alo...

Afficher sur norbert-jacquet.jacno.com

Aperçu par Yahoo

Courriel envoyé le 29 décembre 2015 au président du tribunal de Paris

Le fichier PDF joint à ce courriel est disponible en ligne (136 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-etablissement-et-usage-de-faux-et-plus-norbert-jacquet-27-decembre-2015.pdf>

De : norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr>
À : HAYAT Jean-Michel <jean-michel.hayat@justice.fr>
Envoyé le : Mardi 29 décembre 2015 16h26
Objet : Etablissement et usage de faux, escroquerie, subornation de témoin

Instruction pénale pour homicides involontaires, accident du vol Rio-Paris (TGI Paris)
N° Parquet : 09.154.0822/1
N° Instruction : 2369/09/52

PJ (PDF - 136 Ko) : "af447-etablissement-et-usage-de-faux-et-plus-norbert-jacquet-27-decembre-2015.pdf"

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'enquête en référence, vous m'avez écrit le 10 décembre 2014. Vous veilleriez à ce qu'une réponse soit apportée par le magistrat instructeur aux familles de victimes ayant pour avocat Maître Thibault de Montbrial. Il n'en a rien été. Ces familles restent dans l'ignorance absolue du déroulement de la procédure. Il en est ainsi depuis trois ans et demi. Les seules informations dont elles disposent sont celles qu'elles découvrent par hasard dans les médias, floues, incomplètes, parfois contradictoires, et celles qui peuvent être recueillies par des moyens détournés.

Des vies humaines sont inutilement en danger en raison d'actes illégaux commis dans cette enquête.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance par le fichier au format PDF joint, l'état actuel de la procédure. Outre les violations du code de procédure pénale, un magistrat, ou plusieurs, et des avocats ont établi des faux au sens des articles 441-1 et suivants du code pénal et ils en ont usé. Ces falsifications ont entre autres permis une escroquerie, au sens des articles 313-1 et suivants du code pénal, ayant profité à certains des faussaires ou leurs complices. Plusieurs membres de cette bande organisée se livrent en outre à des actes de subornation de témoin (article 434-15 du code pénal). En effet, ils me font rechercher pour me faire enfermer, alors que mon seul tort est de dire la vérité et d'aider les familles de victimes. Il en est ainsi malgré une plainte pour subornation de témoin, régulièrement renouvelée, émanant de familles de victimes, qui ont demandé mon audition comme témoin et sachant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

Réponse automatique reçue

De : HAYAT Jean-Michel <Jean-Michel.Hayat@justice.fr>
À : norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr>
Envoyé le : Mardi 29 décembre 2015 16h28
Objet : Réponse automatique d'absence du bureau : Etablissement et usage de faux, escroquerie, subornation de témoin

je serai absent jusqu'au 4 janvier 2016.

En cas d'urgence, je vous invite à prendre l'attache de M. Lionel BARFETY au secrétariat général de la présidence ou de laisser un message au 01.44.32.61.30.